

**M. Girouard:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur:** Non, je ne crois pas qu'il convienne de poser d'autres questions supplémentaires en ce moment sur ce sujet délicat et litigieux.

(Texte)

**M. Réal Caouette (Villeneuve):** Monsieur l'Orateur, je désire poser la question de privilège.

Le ministre associé de la Défense nationale vient de déclarer qu'il n'y a pas de Canadiens français en Colombie-Britannique.

**Des voix:** Non, non.

**M. Caouette:** Il a déclaré, textuellement, qu'il n'y avait pas de français en Colombie-Britannique. Or, il y en a par milliers, dans cette province, et l'usage du français a autant sa place en Colombie-Britannique qu'en Ontario ou dans la province de Québec.

**M. Girouard:** Monsieur l'Orateur, je désire poser la question de privilège. Je voudrais faire remarquer...

(Traduction)

**M. l'Orateur:** A l'ordre! La dernière question n'était pas une question de privilège. C'était une déclaration, un argument. J'ai permis qu'on la pose afin d'en finir avec cette affaire et pour qu'on puisse se mettre aux travaux de la Chambre.

**M. Girouard:** Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur:** A l'ordre! L'honorable représentant se rend assurément compte qu'il ne peut invoquer, tout bonnement, la question de privilège. S'il s'agit du même sujet, je dirais que la discussion sur ce chapitre a assez duré.

(Plus tard)

(Texte)

**M. Gérard Girouard (Labelle):** Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. Je désire informer le ministre qu'il y a des endroits dans la province de Québec où toute connaissance de la langue anglaise est inutile, parce que les gens ne parlent que le français.

(Traduction)

**M. l'Orateur:** A l'ordre! Voilà le genre d'incident que la présidence s'efforce d'éviter. Je ne vois pas en quoi il facilite les travaux de la Chambre ou la bonne entente.

## LES PENSIONS

### RÉGIME FÉDÉRAL—PROJET DE CONFÉRENCE SUR LES DÉPENSES PRIORITAIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Joseph Slogan (Springfield):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au charmant et courtois premier ministre suppléant.

Le gouvernement a-t-il songé à convoquer une conférence fédérale-provinciale sur les priorités de dépenses, comme le propose instamment le premier ministre Roblin? Dans l'affirmative, quelles mesures ont été prises?

**L'hon. Paul Martin (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, j'ai déjà répondu à cette question.

**M. Knowles:** Deux ou trois fois.

**L'hon. M. Martin:** J'ai déjà répondu au moins une fois à une question posée par le député de Winnipeg-Nord-Centre. Dans une de mes réponses, j'ai précisé que si le premier ministre Roblin veut retarder l'établissement du régime de pension du Canada, ce n'est pas là toutefois l'opinion du gouvernement.

(Texte)

## LE DRAPEAU CANADIEN

### NOMBRE DE DISCOURS PRONONCÉS PAR DIFFÉRENTS PARTIS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Gérard Girouard (Labelle):** Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Justice, en tant que leader de la Chambre.

Dans le même esprit que le député de Beauharnois-Salaberry (M. Laniel), qui parlait hier de répétition continue sur le drapeau, je voudrais savoir s'il est exact qu'à date, ont parlé sur ce sujet 15 libéraux, pour 19 conservateurs? Dans ce cas, le leader de la Chambre trouve-t-il cet écart extraordinaire?

**L'hon. Guy Favreau (ministre de la Justice):** Je pense, monsieur l'Orateur, que le hansard peut répondre parfaitement à cette question.

(Traduction)

## LA CHAMBRE DES COMMUNES

### ERREURS DANS L'ANNUAIRE DU TÉLÉPHONE DU GOUVERNEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest):** Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège à propos d'une affaire importante, qui concerne les députés, le personnel, les journalistes et le grand public. Depuis que le gouvernement actuel est au pouvoir, l'annuaire de téléphone du gouvernement du Canada renferme de multiples erreurs qui devraient être rectifiées, à mon avis, car elles suscitent confusion et embarras.

Je tiens à signaler aux représentants de la Chambre que je viens de recevoir un exemplaire de la dernière édition de l'annuaire